

Conseil communal de Lausanne

Rapport de la commission N° 64

chargée de l'examen du Postulat de M. Johann Dupuis intitulé :
« Voies express et rues cyclables »

Présidence :	M. Mathieu MAILLARD	Libéral-Radical
Membres présents :	M. Filippo RIVOLA	Socialiste
	M. Gianni-John SCHNEIDER	Socialiste
	M. Pedro MARTIN	Socialiste
	Mme Esperanza PASCUAS ZABALA	Socialiste (remplace Mme MARLY)
	M. Daniel DUBAS	Les Verts
	M. Vincent ROSSI	Les Verts (remplace Mme ROCH)
	M. Johann DUPUIS	Ensemble à Gauche
	M. Jean-Christophe BIRCHLER	Le Centre
	Mme Sandrine SCHLIENGER	UDC
Membres excusés :	Mme Diane WILD	Libéral-Radical
	M. Pierre OBERSON	Libéral-Conservateur
Membres absents :	--	
Représentant-e-s de la Municipalité/Administration :		
	Mme Florence GERMOND	Directrice des finances et de la mobilité
	M. Patrick ETOURNAUD	Chef de service, Service des routes et de la mobilité
	M. Stéphane BOLOGNINI	Délégué vélo, Service des routes et de la mobilité
	M. Claude GIGANDET	Administration, Service des routes et de la mobilité
Notes de séances	M. Claude GIGANDET	

Lieu : place Chauderon 9, 1er étage, salle de conférence du Service des finances

Date : mercredi 7 juin 2017 à 16h00

Début et fin de la séance : 16 :00 – 16 :35

Le postulant précise que son texte se veut une « prise de température » au sujet de la conformité aux concepts de voies express et rues cyclables définis par l'Office fédéral des routes*. Il donne quelques explications globales sur le concept des voies express et leurs spécificités. Il souhaite savoir si la Municipalité, par le biais du PALM de 3^{ème} génération, a obtenu des financements spécifiques pour des itinéraires apparentés à des voies express vélos.

Les cosignataires du postulat précisent encore que certaines villes de Suisse, Berne notamment, vont plus vite dans le développement des infrastructures vélos. De plus, la réflexion vélo doit être apportée pour toute l'agglomération lausannoise et pas uniquement à la seule Ville de Lausanne.

* <https://www.velokonferenz.ch/fr/publications/rapports-et-etudes/velovoies>

Conseil communal de Lausanne

Mme La Municipale explique qu'elle partage les préoccupations soulevées par les postulants. Elle se dit consciente du travail qu'il reste à effectuer dans ces domaines, et indique que l'engagement d'un délégué vélo en octobre 2016, est un des éléments allant dans ce sens. Elle poursuit en donnant des détails sur la voie verte d'agglomération. La commission est informée que la Ville est en négociation avec le Canton sur la question de l'itinéraire du Pôle muséal (pôle muséal - Sévelin).

M. le chef de service précise qu'il existe des cofinancements spécifiques aux projets qui sont inscrits aux différentes générations du PALM.

Le postulant précise, suite à une question d'un **commissaire** relevant que les vélos électriques vont presque à la même vitesse qu'un scooter, qu'il n'est pas envisagé d'englober les scooters dans sa demande.

Un commissaire insiste sur le fait que les vélos sont prioritaires dans les rues cyclables, et mentionne que les voitures n'y sont pas exclues.

La discussion générale voit se dégager des membres de la Commission :

1. des avis favorables et d'une manière générale de l'intérêt pour la proposition du postulant
2. des réserves sur le fait :
 - a. qu'aucunes réelles nouveautés n'est apportées en regard des normes VSS et qu'il y aura lieu d'attendre les décisions qui seront prises par l'OFROU pour entreprendre des actions ;
 - b. que Lausanne, à la différence de bien des villes citées en exemples, n'est pas plate.

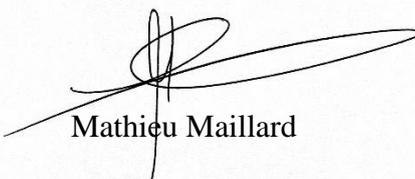
Le rapporteur rappelle la conclusion du postulat, qui demande à la Municipalité d'étudier l'opportunité d'établir des voies express vélo et de se coordonner avec l'OFROU dans le but de se préparer à l'arrivée des rues cyclables, ainsi que de participer à un nouveau projet pilote si l'occasion se présentait.

Conclusion de la commission :

La prise en considération du postulat est acceptée à l'unanimité.

Lausanne, le 4 août 2017

Le rapporteur :



Mathieu Maillard